

Compte-rendu de la réunion du 3eme Comité de pilotage du PRA en faveur des chauves-souris

Corte, le Mardi 18 novembre 2025 à 9h30

Membres présents

Noémie MONTEL (FCEN – animatrice PNA Chiroptères), Frédérique LEGROS (DDT2A), Laura MARTINGAY (CdC – Ouvrages d'Art), Anita HERVE (OFB), Christophe PANAIOTIS (OEC), Jean Claude LA MILZA (Ligue Insulaire Spéléologique Corse), François CASABIANCA (CSRPN), Mathieu ZANCA ROSSI (Conservatoire du Littoral), un représentant de la ddt-saf-foret secteur 2B, Gregory BEUNEUX (GCC – animateur PRAC),

Membres excusés

Anne Laure PACCINI (DDT2B), Perle ZLOTYKAMIEN (DREAL), Fabrice TORRE (DREAL), Violette FOUBERT (CPIE A Rinascita), François ARRIGHI (PNRC), Florian GALINAT (CNPf Corse), Christophe MORI (Université), Muriel TIGER et Sandra GUY (ONF)

Le GCC, structure animatrice du Plan Régional d'Actions des Chiroptères de Corse, remercie les structures présentes et leurs représentant(e)s de leur implication pour la mise en œuvre de ce programme régional d'actions en faveur des chiroptères.

Après un tour de table des membres présents, le GCC procède à la présentation du contexte du PNA chiroptères et de sa déclinaison régionale. Un diaporama (en pj) illustre les propos et énumère les actions entreprises pour chacune des 10 actions du PRAC.

Le GCC présente pour rappel les différentes étapes des événements survenus depuis 2018 notamment :

- Pour les réunions de COPIL : la 1^{ère} réunion (02/03/2022) et la 2^{nde} (14/11/2024)
- Pour les réunions des Groupes Techniques : Forêt (14/04/2023), Ouvrages d'art et routes (26/06/2024), Evaluation environnementale (11/10/2024), Agriculture (20/05/2025)

Il est procédé par la suite à la présentation de l'état d'avancement des 10 actions du PRAC :

Action 1 - observatoire national et amélioration des connaissances

Gestion des données : Le GCC dispose d'une nouvelle base de données fonctionnelle (dB Chiro) permettant la centralisation des données régionales (hors BE) et les échanges avec les structures régionales. Actuellement le transfert d'une partie des données (hors gîtes) a été réalisé vers la base de données Gaia de l'OEC avec des niveaux d'accès à la donnée conditionnés. Cette plateforme ne permet pas à ce jour le dépôt sur la plateforme régionale SINP. Le dépôt des données acquises sur des crédits publics doit être réalisé directement sur la plateforme SINP. Par ailleurs, le GCC a établi une analyse de la sensibilité des données régionales selon les espèces mais aussi selon le type de gîtes et les sites d'activité nocturne ; cette analyse sera proposée au CSRPN pour validation, sur la base de la liste nationale élaborée par le MNHN et en vertu de la méthode qu'il a élaborée en tant que responsable de l'INPN (article L 411-1-A du code de l'environnement) en relation avec les experts dédiés. Le floutage intervient après la transmission des données, il concerne la diffusion de ces données au public. En

revanche, les données doivent être transmises et non floutées vers le SINP Corse qui flouterait la diffusion établie pour la liste régionale.

La mise en place de modules de transmission automatique des données vers des bases de données régionales est toujours en cours. Ce logiciel dB chiro est en cours de développement au niveau national (MNHN, CEN régionaux, nbreux groupes chiros régionaux...).

Amélioration des connaissances :

Dans le cadre du programme de suivis et de surveillance des gîtes majeurs à chauves-souris en Corse, le GCC réalise chaque année un suivi de 30 colonies sur toute l'île ; actuellement ce suivi n'est plus financé (depuis 2024). La poursuite de ce travail est indéniable ; il paraît difficile de continuer à l'assurer essentiellement sur la base du bénévolat. La recherche de financement paraît nécessaire.

Dans le cadre de cette action, une synthèse nationale actualisant les effectifs nationaux des chiroptères présents en France continentale a été réalisée par la SFEPM à laquelle le GCC a participé (SFEPM, 2025) : <https://plan-actions-chiropteres.fr/synthese-actualisation-effectifs-nombre-sites-chiropteres/>

De même le statut réglementaire IUCN de *Myotis nustrale* a été établi sur la Liste rouge européenne : <https://www.iucnredlist.org/species/248107314/248107503>

Un projet de programme Life concernant le Minioptère de Schreibers a été déposé par la SFEPM en sept 2025. La Corse y participe en tant que bénéficiaire associé. Le dossier est à l'instruction.

Par ailleurs, un travail d'analyse par habitat serait également intéressant à mener ; actuellement cette synthèse globale n'est pas faite même si certains habitats ont été assez bien étudiés en Corse pour les chiroptères comme les zones humides littorales ou les forêts d'altitude. Le référentiel acoustique régional permet malgré tout une analyse des grands ensembles par alt et par espèce ; il constitue actuellement une base de référence particulièrement intéressante.

Veille bibliographique

Elle se traduit par la participation à des publications régionales ou nationales

Action 2 : Veille sanitaire

Cette action consiste à une veille de mortalité anormale ou exceptionnelle d'animaux. Aucun cas n'est apparu récemment. Aucune mortalité exceptionnelle n'a été constatée pour le moment en Corse. La participation au réseau consiste actuellement à une « simple » veille.

Par ailleurs, un réseau de vétérinaires s'est constitué en Corse afin de répondre à certain besoin spécifique sur les chiroptères dans le cadre du service SOS Chauves-souris.

Action 3 : Aménagement du territoire et corridors écologiques.

- Déploiement du programme Trame Turquoise et chiroptères avec l'Agence de l'Eau afin d'identifier les corridors de déplacement spécifique au Rhinolophe euryale et au Murin de Capaccini (ainsi qu'aux espèces « associées »). Programme de 3 ans, terminé en mars 2025.

- Participation au séminaire « urbanisme et biodiversité » organisé par la DREAL le 14/11/2025 – présentation des travaux TRAMES avec l'agence de l'eau (Sylvie Orsonneau).
- Dans le cadre des études visant à caractériser les habitats et les réseaux écologiques favorables aux chiroptères, le GCC, en partenariat avec l'OEC, poursuit le programme sur les lacs de montagne en Corse. Ce programme correspond à la 4^{ième} année d'étude et se poursuit l'année prochaine avec l'installation d'une station acoustique de référence.

Action 4 – Protéger les gîtes souterrains et rupestres

La poursuite des échanges et collaborations entre la LISC (Ligue Insulaire Spéléologique Corse), l'association de spéléologie I Topi Pinnuti (ITP) et le GCC reste une priorité ; les calendriers d'activité et l'occupation des colonies souterraines sont respectés et donnent lieu à des échanges. Des ajustements sont nécessaires cependant en raison de l'évolution de la phénologie d'occupation de certaines cavités comme cela semble le cas pour les grottes de St Florent et de Cast3 sur Oletta. Des prospections complémentaires sont en cours afin de préciser ce point.

Dans le cadre du plan spéléo-secours proposé par la LISC aux autorités préfectorales, il serait souhaitable que le GCC y soit associé pour participer aux exercices spécifiques, y compris dans les cavités sensibles lorsque les conditions s'y prêtent. En effet, il s'avère indispensable qu'à minima les chefs d'équipe spéléo-secours aient effectué une reconnaissance de ces cavités, ou mieux réalisé des exercices d'évacuation

Dans le cadre du projet de programme Life concernant le minioptère, la FFSpéleo s'est retirée du programme ; en région, la LISC et le GCC ont maintenu la collaboration sur le sujet. Sont concernés les grottes de Caporalinu, Coggia/temuli, les sites artificiels de Paterno/Furiani, Francone/Olm. Di Tuda et les galeries EDF de Tolla et Sampolo.

La LISC envisage de procéder au marquage/identification de l'ensemble des cavités souterraines connues de Corse. Une participation au financement des plaquettes de marquage est souhaitée. Un échange est prévu entre le GCC et la LISC sur ce projet.

Pour rappel : La LISC est l'organe déconcentré de la Fédération Française de Spéléologie (FFS), c'est son Comité Spéléologique Régional, elle gère tous les adhérents insulaires. ITP est une association fédérée.

Seule la LISC est agréée environnement et c'est elle qui siège officiellement aux différents COPIL, avec la volonté de préserver le milieu souterrain, ainsi que sa faune et sa flore, en conciliation avec une liberté de pratique raisonnée.

C'est donc un des membres de la commission scientifique et environnement de la LISC qui participe à ce COPIL pour représenter les spéléos insulaires.

Action 5 – Protéger les gîtes dans les bâtiments

Cette action demeure une action phare dans le cadre du PRA. Elle comprend également la mise en œuvre du service SOS Chauves-souris.

Cette action prévoyait pour 2025 d'étendre la prise en compte des chiroptères dans les monuments historiques de Corse et plus généralement dans les bâtiments publics territoriaux de la CdC. Un travail de concertation a été établi avec la CdC sur la mise en sécurité des maisons forestières avec une prise en compte effective des chiroptères. Pour les monuments historiques, l'accompagnement demeure opportuniste (Château de la Punta en 2025) et demande à être

développé avec plus d'ambition. L'organisation d'une réunion d'un groupe thématique est nécessaire et prévue au cours de l'année 2026.

Le réseau SOS chauves-souris s'étoffe peu à peu ; le partenariat avec le centre U Petirossu demande à être renforcé et précisé dans une convention GCC/centre de soins. Des échanges en ce sens sont à prévoir en 2026.

Dans le cadre de cette action, la mise en œuvre d'actions de « restauration » et d'aménagement de bâtis (notamment à vocation agricole) a été entreprise en lien avec l'action 9 du PRAC. Des fonds privés permettent le déploiement de cette action notamment dans le cadre des mesures ERCA de projets d'aménagements (cas de la réhabilitation du centre de vacances du Clos des Amandiers à Calvi). Le COPIL sera amené à décider de l'attribution de cette dotation compensatoire à chaque opportunité. L'animateur se chargera de solliciter systématiquement le COPIL à cet effet.

Action 6 – Prendre en compte les chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art

Cette action s'inscrit dans un partenariat effectif entre le service des ouvrages d'art de la Cdc et le GCC. Cette collaboration se traduit par des échanges réguliers entre les 2 structures afin de veiller à la prise en compte des chiroptères dans les travaux de réfection ou/et les constructions des ouvrages.

Un besoin d'échanges et d'actualisation des bases de données est exprimé ; le GCC s'engage à actualiser sa base de données « ponts » et à la transmettre au service des ouvrages d'art de la CdC .

Action 7 – Intégrer les enjeux chiroptères lors de l'implantation de parcs éolien

Bien qu'il s'agisse d'une action présentant une priorité d'actions PRAC moindre, le GCC rappelle qu'il reste attentif au développement de parcs éoliens et à la bonne prise en compte des chiroptères.

La problématique liée au développement croissant des parcs photovoltaïques reste également importante à considérer sur l'île.

<https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/wp-content/uploads/Guide-pour-une-meilleure-integration-des-enjeux-chiropteres-sur-les-centrales-solaires-photovoltaïques-au-sol-LPO-Aura-2.pdf>

Action 8 – Améliorer la prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière

Cette action se poursuit annuellement dans le cadre du partenariat CdC/ONF/GCC prévoyant la prise en compte des chiroptères dans l'élaboration des aménagements forestiers en Corse. Le GCC réalise chaque année des inventaires dédiés sur les massifs forestiers territoriaux soumis au régime forestier.

En 2025, le GCC a participé au séminaire organisé par le CNPF à Corte et a présenté lors d'une communication plénière l'état des connaissances et la prise en compte des chiroptères dans le cadre de la gestion forestière en Corse.

En 2026, des journées d'information sur le terrain sont envisagées dans le cadre de cette action à destination des gestionnaires de la forêt privée et de leurs propriétaires.

Action 9 – Intégrer les chiroptères dans les pratiques agricoles

Cette action demeure une problématique émergente en région pour les chiroptères. Un programme Chiro Agri auprès des viticulteurs a été initié en 2023/2024 par le GCC dans le cadre d'actions éligibles au Fonds Vert. Ce programme se poursuit aujourd'hui par un financement Fonds Vert jusqu'en fin 2026. Il prévoit la restauration de gîtes à vocation agricole, de création ou/et d'entretien de mares et la mise en place de haies.

Un rapprochement auprès de l'ODARC dans le cadre des MAEC et de l'inter-bio est envisagé sur ce programme.

Plusieurs journées d'échanges ont été réalisées sur cette thématique au cours de l'année 2025.

Action 10 – Soutenir les réseaux et promouvoir les échanges

Ce volet concerne principalement la mise en œuvre d'actions de communications et de sensibilisation du tout public. Un programme pluriannuel d'actions de sensibilisation des scolaires est en place avec l'OEC. Par ailleurs, de nombreuses soirées conférences et événements sur le thème des chauves-souris sont déployées sur toute l'île en partie par le Groupe Chiroptères Corse.

Des outils de communication sont régulièrement produits par le GCC ou/et des instances nationales. L'onglet PRAC spécifique de la page internet du GCC permet de recenser les actions menées.

<https://chauvesouriscorse.fr/prac/>

Par ailleurs, l'animateur du PRA participe autant que possible aux différentes réunions et événements organisés par la FCEN, structure animatrice du PNA.

L'édition d'un hors-série « Espèces » concernant les PNA et PRA de Corse est en cours ; le GCC y participe afin de valoriser le PRAC.

Points divers :

Il est rappelé dans le cadre de la mise en œuvre des différentes actions d'identifier des structures référentes susceptibles de porter certaines d'entre elles. Un courriel a été envoyé aux interlocuteurs pressentis en 2025 mais aucun organisme ne s'est porté candidat.

La FCEN rappelle que le 3^{ème} PNAC touche à sa fin en 2025 et que les acteurs en régions seront mobilisés afin de faire remonter les actions menées depuis 10 ans. La date de dépôt officiel du bilan PNAC est juin 2026.

Les groupes de travail à prévoir en 2026 :

GT « bâtis et monuments historique »

GT « Prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière »

GT « gîtes souterrains et rupestres »

En option

GT « activités de pleine nature et chiroptères (biodiversité ?) »

L'ensemble des partenaires présents valident ces propositions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Liste du Comité de Pilotage du Programme Régional d'Actions Chiroptères (nov 2024)

Institution	Interlocutrice/interlocuteur
CEN Corse	fabienne.gerard@cen-corse.org Marie-Paule SAVELLI mariepaule.savelli@cen-corse.org Carole ATTIE carole.attie@cen-corse.org
DREAL (SRNT)	olivier.courty@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	Fabrice Torre fabrice.torre@developpement-durable.gouv.fr perle.zlotykamien@developpement-durable.gouv.fr
ODARC	2A Denis DAMIANI damiani@odarc.fr 2B Bruno VINCENELLI vincentelli@odarc.fr carole.anziani@odarc.fr
ATC	mdeperetti@atc.corsica
OEC	Christophe PANAIOTIS christophe.panaiotis@oec.fr Corinne PIETRI corinne.pietri@oec.fr
DDT secteur biodiversité/N2000/ forêt/ agriculture	frederic.olivier@haute-corse.gouv.fr camille.feral@corse-du-sud.gouv.fr marie-line.seta-marechal@corse-du-sud.gouv.fr vincent.delor@haute-corse.gouv.fr domitille.de-fontanges@corse-du-sud.gouv.fr anne-laure.paccini@haute-corse.gouv.fr frederique.legros@corse-du-sud.gouv.fr ddt-saf-foret@haute-corse.gouv.fr
Animateur site N2000	Florence DELAY fdelay@biotope.fr Maeva COLOMBANI mc@ccirb.fr Stephane BIANCUCCI stephane.biancucci@isula.corsica
PNRC	François ARRIGHI francois.arrighi@pnr.corsica
OFB	Anita HERVE anita.herve@ofb.gouv.fr claire.allegre@ofb.gouv.fr
ONF	Sandra GUY sandra.guy@onf.fr Muriel.tiger@onf.fr
CDC milieux naturels	Isabelle VESCOVALI isabelle.vescovali@isula.corsica Sabrina.ETOURNEAU@isula.corsica
CDC forêts	antoine-marie.chiappini@isula.corsica bruno.guidini@isula.corsica
CDC Ouvrages d'art	laura.martingay@isula.corsica
CNPF	Florian GALINAT florian.galinat@cnpf.fr
CPIE A Rinascita	vfoubert@cpie-centrecorse.fr
Ligue Insulaire Spéléologique Corse (LISC)	jc.lamilza@wanadoo.fr henri-pierre.fiocconi@wanadoo.fr lisc@orange.fr
Agence de l'eau	Sylvie ORSONNEAU sylvie.orsonneau@eaurmc.fr
Animateur PNA	chauves.souris.corse@free.fr
FCEN PNA	noemie.montel@reseau-cen.org
MNHN	julie.marmet@mnhn.fr
Conservatoire du Littoral	b.benoit-sisco@conservatoire-du-littoral.fr
CSRPN	dmighe@gmail.com casabiancaf@wanadoo.fr
Université de Corse	mori_c@univ-corse.fr